

21 mars 2016



GENDARMERIE



INCIDENT AU COMITE TECHNIQUE GENDARMERIE NATIONALE



Lors du comité technique DGGN du 17 mars 2016 était porté à l'ordre du jour un point relatif à la modification du règlement intérieur du temps de travail de 6 sites, dont celui du **cercle mixte de Sathonay-Camp (Rhône Alpes)**.

Cette modification du règlement intérieur devait offrir la prise en compte officielle de créneaux horaires de travail pour les repas du soir et du week-end, accompagnés de récupérations définies.

Alors que ces modifications sont à chaque fois présentées aux membres des CHSCT locaux concernés et discutées en bilatérale de préparation du CT DGGN, le SNPC FO se lance dans un monologue de protestation chronophage et inutile sur l'activité du cercle mixte de Sathonay-Camp.

Le résultat de cette ineptie ne s'est pas fait attendre. Le président du CTGN, le **Major-Général Lizurey a décidé au bout de quelques minutes d'agacement contenue de retirer l'étude de cette modification du RI** de l'ordre du jour !

De suite, le **SNAPATSI a vivement réagit en déclarant ne pas cautionner cette décision**, lourde de conséquence pour les agents concernés en Rhône-Alpes.

Nous comprenons cette décision sans l'accepter et restons **sidérés par les palabres futiles et sans intérêt des représentants du SNPC-FO sur un point** qui pourtant, à leurs charges, a été **validé à l'unanimité en CHSCT local par leur propres représentants désignés !**

Nous voilà revenu au même point que lors de la validation de l'arrêté sur le temps de travail instaurant le déclenchement de la journée de récupération à 12 heures minimum de crédit temps, également plafond d'écêtement, validé tel quel par le SNPC FO, pour ensuite demander à leurs représentants locaux de ne pas valider les règlements intérieurs du fait de ce « ticket d'entrée » bien trop haut.

Le SNAPATSI est solidaire des agents du cercle mixte de la Région de Rhône-Alpes et se veut mener une politique cohérente et constructive dans le seul intérêt de l'ensemble des personnels civils de la gendarmerie et du ministère.

BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20
Fax. 01.44.53.01.14

snapatsi@snapatsi.fr

Le SNAPATSI vous défend !